

Réunion du Groupe-Pays Maroc

**Vendredi 21 janvier 2005**

Cités-Unies-France

---

## 1/ Ordre du jour

---

### I/ Introduction générale

Jacques Rocca-Serra, Président du groupe-pays Maroc

S.E.M Fathallah Sijilmassi, Ambassadeur du Maroc en France

### II/ Rappel des travaux du groupe-pays Maroc en 2004

Approbation du compte-rendu de la réunion de janvier 2003 : Jacques Rocca Serra, adjoint au maire de Marseille

Point sur les actions de coopération décentralisée franco-marocaine : Delphine Crévola, CUF

Rédaction en cours d'un dossier-pays Maroc : Linda Naïli, CUF

### III/ Le groupe-pays et la coopération bilatérale :

Les relations bilatérales : S.E.M Fathallah Sijilmassi, Ambassadeur du Maroc en France

Le FSP « Soutien aux programmes de coopération décentralisée franco-marocains » : Jean-François Lanteri et Maxime Poissonnier, Ministère des Affaires Etrangères.

### IV/ Le groupe-pays et la coopération multilatérale

le programme GOLD Maghreb du PNUD : Francis Dubois, Représentant Résident du PNUD en Tunisie et Samir Bouzekri

la Banque Mondiale à Marseille : Charles-Henri Malecot, Banque Mondiale

### V/ Le groupe-pays et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

La Commission interrégionale « Méditerranée » : Delphine Crévola, Cités Unies France

### VI/ Le groupe-pays et le Fonds El Hoceïma

### VII/ Fonctionnement et objectifs du groupe-pays en 2005



Fonctionnement interne du groupe-pays (cellule d'animation, dossiers pays, annuaire...) :  
Delphine Crévola

La programmation d'une mission (date, objectifs, participants...): Jacques Rocca Serra

### **VIII/ le Forum civil franco-marocain en 2005**

Information sur l'organisation et la préparation du Forum civil franco-marocain prévu les 27 et 28 juin 2005 au Maroc : Implication du groupe-pays Maroc dans l'organisation du forum.

---

## **2/ Introduction générale**

---

### **Jacques Rocca-Serra, maire-adjoint de la ville de Marseille**

Les collectivités françaises engagées dans une coopération avec des collectivités marocaines sont nombreuses (près d'une quarantaine), elles sont pour la plupart regroupées dans le cadre du groupe-pays Maroc de Cités-Unies-France (CUF). Le groupe-pays entretient des relations avec l'Association Nationale des Collectivités Locales Marocaines (ANCLM), avec qui CUF a signé un accord de coopération en 2004 lors d'une mission à Rabat.

Le groupe se réunit régulièrement, une à deux fois par an, soit dans le cadre d'une séance plénière sous la forme d'un groupe-pays, soit dans le cadre d'une cellule d'animation qui se compose de quelques collectivités locales. Il convient peut-être de réfléchir sur la manière de regrouper l'ensemble des collectivités françaises dont la coopération est engagée dans une même région ou axée autour d'une même thématique, en vue de donner au groupe-pays une plus grande efficacité.

### **S.E.M Fathallah Sijilmassi, Ambassadeur du Maroc en France**

Il constate avec satisfaction l'étendu et la richesse existant entre la France et le Maroc, ce qui est une source de motivation pour aller plus loin dans la coopération.

Une réflexion est engagée pour aller vers un partenariat rénové, d'excellence entre la France et le Maroc, d'où la mise en place de réunions de haut niveau dont l'un des axes est la coopération décentralisée. Le Maroc a engagé une réflexion sur le processus de décentralisation.

L'année 2005 est une année consacrée à la coopération décentralisée et la prochaine réunion de haut niveau en juillet 2005 a pour thème la coopération décentralisée. Cette réunion sera précédée par le forum civil (en juin) afin d'impliquer dans ce processus l'ensemble des acteurs.



On arrive dans une phase de la coopération où il est nécessaire de concrétiser les projets, de mener des actions plus rationnelles pour répondre aux besoins des populations et pour intégrer les actions locales dans les actions globales.

---

### **3/ Rappel des travaux du groupe-pays Maroc en 2004**

---

#### **Delphine Crévola, Chef de projet, Cités-Unies-France**

En 2003, Cités-Unies-France avait publié un inventaire des partenariats franco-marocains. Cet inventaire est en cours de réactualisation, la plupart des collectivités ont d'ailleurs été contactées ces derniers temps. Nous avons pu constater que de nouveaux partenariats s'étaient mis en place au cours de cette année 2004. On recense plus d'une trentaine de partenariats autour de thématiques très variées telles que l'éducation, la santé, l'eau, l'environnement...

#### **Linda Naïli, chargée de mission, Cités-Unies-France**

Un dossier pays Maroc a été réalisé, il est en cours de validation. Ce dossier est à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales et apporte un éclairage sur : les relations bilatérales franco-marocaines, sur le partenariat euro-marocain, sur l'organisation territoriale du Maroc et sur la coopération décentralisée franco-marocaine. Le dossier pourrait être disponible au premier trimestre 2005.

---

### **4/ Le Fonds de Solidarité prioritaire**

---

#### **Paul Henri Shippert**

Actuellement, deux grands projets sont en cours au Maroc : l'un concerne l'appui à la politique d'aménagement rénové (le Maroc a lancé un plan national qui vise à donner de la cohérence nationale) et le second consiste à appuyer le processus de décentralisation et la coopération décentralisée.

Concernant le FSP, le programme devrait débuter prochainement, les assistants techniques français ont été nommés et doivent partir dans les prochains jours. Un premier comité de pilotage devrait se réunir en février, auquel le groupe-pays Maroc à travers CUF peut appartenir.

#### **Jean-François Lantéri**

Le programme se compose de trois volets :



- L'amélioration du cadre des relations entre services de l'Etat et collectivités locales marocaines
- L'adaptation de l'offre de formation des élus et cadres administratifs des collectivités locales marocaines
- Le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines à travers le vecteur de la coopération décentralisée.

### **Maxime Le Poissonnier**

Pour ce qui concerne la 3<sup>ème</sup> composante :

L'objectif général est de mobiliser les collectivités locales françaises autour de projets locaux marocains. Les collectivités locales marocaines montent leur projet avec l'aide de l'unité de gestion.

L'unité de gestion côté français a pour mission principale de porter à la connaissance des collectivités locales françaises les besoins de leurs homologues marocains, mais aussi d'identifier des partenaires français aux collectivités marocaines en recherche de partenariat. Ce travail peut se faire en commun avec Cités-Unies-France.

Cette composante dispose d'un budget de 2,5 milliards répartis sur 48 mois.

---

## **5/ Le groupe-pays et la coopération multilatérale**

---

### **Présentation du programme PNUD Gold Maghreb : Francis Dubois, Représentant Résident du PNUD en Tunisie et Samir Bouzekri**

Le programme GOLD Maghreb, qui a été négocié entre le PNUD et quatre pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) a pour objectif de promouvoir des outils permettant une plus grande participation des acteurs au développement local, grâce à la définition de plans de développement stratégiques régionaux et à la mise en place d'une plateforme de coordination, destinée à orienter les collectivités européennes dans leurs choix de projets, en fonction des besoins identifiés.

### **Présentation du programme de la Banque Mondiale : Charles-Henri Malécot**

La Banque Mondiale met en place un projet d'aide à la décentralisation au Maroc, en partenariat avec la DGCL marocaine. Quatre thématiques sont abordées dans le cadre de ce programme : la formation, l'économie, la gouvernance/démocratie et le développement urbain (stratégie des villes...)



Des vidéo conférences ont été organisées en liaison avec Washington, Rabat, Alger, Tunis sur les thèmes pré-cités. Une vidéo conférence sur les risques urbains (inondations, séismes, risques industriels...) est prévue pour le 1<sup>er</sup> mars et un séminaire de trois jours autour de ce thème aura lieu à Alger en juin.

La banque mondiale va mettre également en place un centre de ressources à Marseille.

---

## **6/ Le groupe-pays et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)**

---

**Delphine Crévola**

---

## **7/ Le groupe-pays et le Fonds El Hoceïma**

---

**Jacques Rocca-Serra**

Suite au séisme qui a touché la province d'El Hoceïma le 24 février dernier, Cités-Unies-France a lancé un appel à solidarité aux collectivités locales. Un fonds a été constitué et est destiné à soutenir et appuyer des actions s'inscrivant dans le cadre de la post-urgence. Aujourd'hui le fonds s'élève à près de 154 000 euros et sera destiné à financer des projets de développement.

---

## **8/ le Forum civil franco-marocain en 2005**

---

**S.E.M Fathallah Sijilmassi, Ambassadeur du Maroc en France**

Le forum civil devrait avoir lieu les 27 et 28 juin 2005. Du côté français, une réunion est prévue le 4 février à Matignon et du côté marocain le 7 février à Rabat.

Deux réunions du comité de pilotage doivent avoir lieu au début des mois de mars et de juin en vue de préparer le forum et de cadrer le programme.



---

## 9/ Fonctionnement et objectifs du groupe-pays en 2005

---

### **Jacques Rocca-Serra**

En vue de préparer le prochain forum civil franco-marocain, il conviendra de réunir la cellule d'animation du groupe-pays, qui se compose de 10 collectivités locales, mais à laquelle d'autres collectivités le souhaitant peuvent rejoindre.

Dans le cadre du groupe-pays, il est prévu d'organiser une mission. Cette mission est à fixer en fonction du Forum civil puisqu'il s'agira de partir soit quelques jours avant ou après ce forum. Elle se fera en plusieurs temps :

- une réunion avec les collectivités locales marocaines et reprise de contact avec l'association nationale des collectivités locales marocaines (ANCLM).
- une réunion de travail autour de la question du Fonds El Hocëïma
- et la participation au forum civil franco-marocain.

### **Marie-Hélène Chambrin, Chef de projet, Conseil général de Seine-St-Denis**

Le Conseil général projette d'organiser une rencontre réunissant l'ensemble des collectivités françaises menant des actions dans la région de l'Oriental, notamment avec la région Champagne-Ardenne. Il s'agira de mettre en commun les actions menées dans cette région.

### **Antoine Vuillaume, chargé de mission, ville de Lille**

Il serait intéressant de prévoir des réunions régulières des collectivités locales engagées par exemple dans l'Oriental, il s'agirait donc de mettre en place des sous-groupes thématiques ou géographiques qui seront déconnectés du groupe-pays et qui se réuniront plus régulièrement.

### **Laurent Rousseaux, chargé de mission, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais**

Il faut essayer de multiplier les temps d'échanges pour mutualiser les expériences.

### **Jacques Rocca-Serra**

Il est possible de mettre en place des groupes de travail avec une collectivité locale chef de file, qui assurera la liaison et la coordination avec Cités-Unies-France. Ces groupes thématiques ou géographiques se réuniront régulièrement (plusieurs fois dans l'année) et quant au groupe-pays, il se réunira annuellement.